



POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION DU GROUPE CPSL

Celer Pawlowsky S.L. et les sociétés du groupe CPSL figurent parmi les principaux acteurs du secteur des services linguistiques et multilingues. Le groupe propose une large gamme de services, notamment la traduction, l'interprétation, la localisation multimédia ainsi que des solutions linguistiques adaptées aux besoins des entreprises qui souhaitent diffuser leurs documents, supports et contenus dans plusieurs langues. CPSL compte quatre sites de production situés en Espagne (Madrid et Barcelone), en Allemagne (Stuttgart) et aux États-Unis (Boston).

CPSL a mis en œuvre un système de management de la sécurité de l'information fondé sur des processus structurés et une démarche d'amélioration continue. Ce système vise à garantir la satisfaction des clients, à assurer la continuité des systèmes d'information, à maîtriser les risques et à atteindre les objectifs définis, tout en préservant en permanence la **confidentialité**, l'**intégrité** et la **disponibilité** des informations.

À cette fin, nous réaffirmons notre engagement en faveur de la sécurité de l'information conformément aux normes de référence **ISO 27001** et **TISAX**. Dans ce contexte, la Direction définit les principes suivants :

- La Direction démontre son leadership et son engagement à développer et à renforcer le système de management de la sécurité de l'information.
- Définir des objectifs et cibles fondés sur l'évaluation des performances en matière de sécurité de l'information et favoriser l'amélioration continue des activités couvertes par le système de management de la sécurité de l'information.
- Respecter les exigences légales et réglementaires applicables à nos activités, tout en garantissant l'intégrité et la disponibilité des systèmes d'information et des actifs informationnels, tant dans les services fournis aux clients que dans la gestion interne, et en prévenant toute modification non autorisée des informations.
- Garantir la capacité à faire face aux situations d'urgence afin de rétablir, dans les meilleurs délais, le fonctionnement des services critiques.
- Mettre en place les mesures appropriées pour traiter les risques identifiés lors de l'évaluation des actifs.
- Garantir une analyse continue des processus concernés, en mettant en œuvre des améliorations fondées sur les résultats obtenus et les objectifs établis.



POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION DU GROUPE CPSL

Pour atteindre ces objectifs généraux, la Direction de l'entreprise s'engage fermement à améliorer sa politique de sécurité de l'information sur la base des facteurs suivants :

- Prévention des risques : Définir les orientations et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la prévention des risques, avec pour objectif prioritaire de les éliminer ou, à défaut, d'en réduire les impacts.
- Engagement en matière de protection de l'environnement : Réduire et prévenir les impacts environnementaux générés par nos activités, nos produits ou nos services.
- Exigences légales : Considérer les exigences légales et réglementaires, ainsi que les exigences applicables de nos clients, comme le socle minimal de référence à respecter.
- Diffusion : Diffuser et promouvoir l'amélioration de la sécurité de l'information. La diffusion efficace de cette politique est essentielle pour garantir la conformité et la protection des actifs informationnels.
- Parties intéressées : Participation conjointe des différents services opérationnels internes, des clients, des fournisseurs et des partenaires externes afin d'améliorer la sécurité de l'information.
- Formation : Assurer la formation continue de notre personnel afin de développer les connaissances techniques et les compétences nécessaires, tout en favorisant son implication et son engagement dans la mise en œuvre de la présente politique de sécurité de l'information.
- Suivi : Établir des indicateurs à tous les niveaux afin de prendre des décisions fondées sur des données factuelles.
- Amélioration continue : Établir et revoir périodiquement les objectifs et les cibles afin de fournir un cadre de référence pour l'amélioration continue des processus et le développement durable.
- Actions correctives et amélioration : Analyser et évaluer les écarts susceptibles de survenir en matière de sécurité de l'information et mettre en place les actions correctives et les opportunités d'amélioration nécessaires.
- Système intégré : Impliquer l'ensemble des entités de CPSL, à tous les niveaux, en les sensibilisant à leur contribution aux objectifs du système ainsi qu'aux conséquences du non-respect des exigences.
- Revue périodiques de la politique : Afin de garantir la pertinence, l'actualisation



POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION DU GROUPE CPSL

et l'efficacité de notre politique de sécurité de l'information, celle-ci fera l'objet de revues périodiques, au moins une fois par an. Ces revues intégreront notamment les évolutions réglementaires, l'évolution des menaces en matière de sécurité ainsi que les changements apportés à la stratégie de l'organisation. Lorsque cela s'avère nécessaire, la politique sera ajustée afin de prendre en compte les nouvelles réalités et de garantir son alignement continu sur les meilleures pratiques du secteur.

Ces principes sont pleinement portés par la Direction, qui s'engage à mettre à disposition les moyens et les ressources nécessaires afin de permettre à l'ensemble du personnel de les respecter, de les appliquer au quotidien et d'en assurer la diffusion à travers la présente **Politique de sécurité de l'information**.

Signature :

Tenesoya Pawlowsky Santana

Directrice générale